## **DIGITAL BOX**



Avec notre service Digital Box, fini l'envoi postal et le stockage de papier. Vos documents sont à votre disposition gratuitement et de manière sécurisée dans votre espace de banque à distance pour l'ensemble de vos comptes bancaires, crédits et comptes d'instruments financiers.

LES +

Pratique : terminé les soucis de classement et les courriers à stocker ! Vous gagnez du temps et de la place.

**Sécurisé**: vos documents électroniques (relevés de compte ...) sont classés et archivés automatiquement pendant 10 ans dans votre espace sécurisé de banque à distance DEI PRO / CE Net. Vous pouvez les consulter en ligne, les enregistrer au format PDF sur le support de votre choix, ou les imprimer à votre gré.

Disponible 7 j/7, vous n'êtes plus tributaire des délais postaux : dès leur mise à disposition, vos documents électroniques sont accessibles depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet.

Lors de votre connexion à votre espace de banque à distance, une notification vous prévient de la mise à disposition d'un nouveau document dématérialisé.

Écologique : grâce aux économies de papier, d'impression et de transport ainsi réalisées, vous participez concrètement à la préservation de notre environnement.

## > LE PRODUIT

- Une fois le service souscrit, un historique de vos documents électroniques est automatiquement créé et mis à disposition dans votre espace Banque à distance dans la rubrique « Mes documents / Digital Box ».
- Vous bénéficiez des avantages du service Digital Box pour l'ensemble de vos comptes.
- Les documents électroniques remplacent les documents papier et ont la même valeur juridique. Toutefois, sur simple demande de votre part auprès de votre conseiller ou du Centre d'affaires qui gère votre compte, vous pourrez revenir à l'édition papier de ces documents.
- La périodicité ne change pas. Vos relevés électroniques seront mis à disposition, avec la même périodicité que vos relevés de compte papier.



